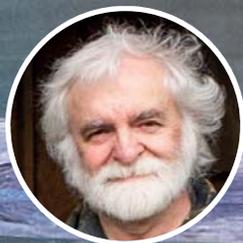


# Le Castor

## ingénieur des écosystèmes et clé de voûte de la biodiversité<sup>1</sup>

Maître castor dans  
son élément favori

Le castor est le plus grand rongeur d'Eurasie, le plus grand du monde étant le capibara ou cabiaï, qui vit uniquement en Amérique du Sud. Celui-ci est grégaire, contrairement au castor qui vit en petits groupes familiaux. Ils sont tous deux semi-aquatiques. Le poids du castor adulte peut varier de 20 à 30 kg, avec des exceptions relevées de 30 à 38 kg. La longueur -queue comprise- varie entre 1m et 1,40m (1/3 -2/3). Sa fourrure est composée d'un duvet et d'un second poil appelé le jarre. Sa densité se situe entre 18.000 et 23.000 poils au cm<sup>2</sup>. Les pattes antérieures et postérieures sont différentes en taille et morphologie : les antérieures sont plus petites et préhensiles, les postérieures sont plus grandes et palmées, avec le second ongle fendu qui fait office de peigne. La queue a plusieurs fonctions : réserve de graisse, régulateur de température, propulseur et gouvernail pour la nage, avertisseur pour ses congénères et intimidation pour les intrus par un grand claquement à plat sur l'eau avant de plonger. Sa vue est faible, mais son odorat, son ouïe, sa mémoire et sa faculté d'adaptation sont excellents.



Texte Jean-Pierre Facon  
Photos Fernand Wilkin

### VÉGÉTARIEN UNIQUEMENT

La dentition est composée de 4 incisives et de 16 molaires. Il n'y a pas de canines. L'espace libre entre les incisives et les molaires s'appelle le diastème : il permet le transport de branches, de la progéniture et le tri de la nourriture. Le transport se fait aussi entre le menton et les pattes antérieures pour des poids de 3 à 5 kg. Le castor peut déplacer en une nuit quelque 200 kg. Il se nourrit d'herbacées, d'écorces et de jeunes pousses selon les saisons. Il ne consomme jamais de bois. En hiver, un peu moins d'un kg. d'écorces lui suffit, alors qu'à la bonne saison il mange presque 2 kg. de plantes herbacées. Comme d'autres rongeurs, il est caecotrophe, c'est à dire qu'il consomme ses premières crottes afin d'en extraire les matières nutritives.

### COUPEUR D'ARBRES ?

Il coupe les arbres pour se nourrir, en mangeant l'écorce, pour bâtir ses huttes et

au sol et favorisent ainsi la croissance de plantes ou d'arbres ; ce milieu "tout frais" et, en général humide, permet à toute une faune aquatique ou semi-aquatique de se développer : grenouilles, tritons, ... ce qui permettra également à d'autres de trouver là de la nourriture: hérons, martins-pêcheurs, foulques, poules d'eau, ...

Son taux de reproduction est faible : une nichée par an de maximum 4 castorins, généralement 2 ou 3 mais avec un taux de mortalité assez élevé. L'accouplement a lieu en janvier-février ; la gestation dure 100 jours, ce qui permet les naissances vers mai. Le sevrage intervient au bout de 6 semaines, après quoi ce sont les premières sorties.

Le castorin pèse entre 500 et 750 g. à la naissance. Il est castorin pendant un an, après quoi il devient subadulte. Après deux ans, le subadulte est chassé de la cellule familiale et doit chercher à son tour un territoire où s'installer et fonder une famille. Le castor arrive à maturité sexuelle à sa

Une vidéo toute récente, prise par notre collègue Harry Mardulyn montre à quel point les sentiments et les liens affectifs sont intenses au sein du groupe familial. La séquence a été tournée sur le Martin Moulin (Ardenne orientale) <https://youtu.be/gVQL-4QajFw>

Il est territorial. Il peut occuper un territoire de quelques centaines de mètres, jusque 3, voire 5 km. d'un cours d'eau dont il ne s'éloigne guère qu'exceptionnellement à plus de 30 m. Il marque son territoire en faisant de petits tas de boue sur lesquels il dépose du castoréum produit par ses glandes anales. Ce castoréum odorant renseigne ainsi les castors étrangers sur le fait que le territoire a un propriétaire et qu'il vaut mieux ne pas y séjourner.

La durée moyenne de vie est de 8 à 12 ans. Une quinzaine voire une vingtaine d'années sont possibles en captivité.

Il construit des barrages afin d'obtenir un niveau d'eau minimum de 50 à 60 cm., ce qui lui permettra de nager sans difficulté et de protéger les entrées immergées de l'accès à ses gîtes. Suivant la configuration du terrain, il construit un terrier (chambre dans le sol) dans les rivières à berges suffisantes, une hutte-terrier (un mixte sol-hors sol) ou une hutte (habitat hors-sol, sauf les accès). Le castor est très propre. Dans son gîte, il fabrique une litière en lanières de bois, comme de la paille, qu'il change tous les 15 jours. Avant la chambre, il y a une plage de séchage. Les déchets vont vers le tout à l'égout, mais les déjections partent à l'extérieur. Il est toutefois peu sensible à la pollution.

## Un peu d'histoire

Le castor est une espèce qui a disparu de Belgique et pratiquement de partout en Europe au XIXe siècle, excepté quelques familles dans les pays de l'Est et dans le Sud de la France. La valeur de la fourrure de castor pour l'habillement, du castoréum pour la pharmacopée (acide salicylique → aspirine) et en cosmétique (fixateur) sont à l'origine de cette hécatombe. L'estocade finale en Europe fut portée par la mode du chapeau de feutre qui a fait fureur à partir du XVIIIe siècle. L'Amérique du Nord, devenue fournisseur de l'Europe a vu ses popu-

lations aussi menacées. En 1750, on y évalue la perte à près de deux millions de castor canadensis.

**Pour donner une idée de sa valeur au Moyen Age: une peau de castor valait le salaire annuel d'un ouvrier journalier.**

- Au XIIe siècle, le castor était encore omniprésent en Europe.
- Au XIIIe siècle, sous Louis IX, un castor valait 14 cochons.
- Le XVIIIe siècle a failli lui être fatal, avec l'engouement des chapeaux.
- Il est presque éteint au XXe siècle.

Depuis les années 20 jusqu'à nos jours, une réintroduction progressive s'est opérée à partir de la Norvège vers l'Ouest.

Mais revenons en arrière: l'ancêtre du castor, le *castorocauda lutasimilis* a été trouvé dans un lac en Asie. Il était plus petit mais avait la queue plate. Il datait de

lions d'années, le *Steneofiber*, également plus petit, était proche du castor contemporain. Ce qui implique que la forme présente est très ancienne.

Outre la disparition des ancêtres du castor actuel, il y a aussi celle du castor géant. Celui-ci a vécu au cours du Pléistocène entre 1,8 et 0,3 millions d'années av. J-C, pour disparaître il y a 12,000 ans (Paléolithique supérieur). *Castoroides leiseyrorum* et *Castoroides ohioensis* étaient les deux espèces d'Amérique du nord. Leur masse corporelle était celle d'un ours noir.

**Il n'existe que deux espèces de castors:**

- l'eurasien: *Castor fiber*, avec quelques sous-espèces,
- le canadien: *Castor canadensis* (Amérique du Nord et Scandinavie).

En Europe, il y a quelques "Canadensis" échappés de parcs animaliers.

En Belgique, nous en avons eu un cas dans la Vallée du Thon-Samson dans les années 50 et actuellement dans la région de Prüm-Saint Vith.

Les deux espèces ont de faibles différences morphologiques, mais un écart d'ADN: le *Fiber* ayant 48 chromosomes pour 40 chez le *Canadensis*, les deux espèces pouvant copuler mais pas s'hybrider.

Les *Canadensis* importés en Scandinavie pour raisons économiques, présentent un danger pour les *Fiber*: le *Canadensis* étant plus prolifique (8 castorins par portée contre 4) il prend vite le pas sur le *Fiber*. Il est arrivé chez nous par l'Our et la Braunlauf et d'autres affluents en provenance de l'Allemagne. Une stérilisation ou une éradication ont été convenues par les trois pays. A ce jour, ce n'est pas terminé en Belgique et en Allemagne. Le Grand-Duché ayant moins de cas semble avoir réglé le problème.

## REVENONS À L'HISTOIRE.

Au début de la féodalité, Charles II (le chauve) crée un corps d'officiers spécialisés (les "bévari" ou "bevari", officiers des Bièvres. (Bièvre étant le nom du castor en vieux français). Ces officiers étaient spécialement chargés de la chasse aux castors, très recherchés pour leur fourrure et, depuis l'Antiquité, pour le castoréum. -Pline l'ancien reprend déjà le castoréum comme médicament-. De cette époque jusqu'au Moyen-Age, la confusion des glandes à castoréum avec les testicules a eu la vie longue.

## LE COMBATTRE OU COHABITER ?

L'anthropisation des terres a commencé avec la construction des abbayes et l'assèchement des marais. Les moines ont dénoncé l'action des castors construisant des barrages sur les fossés de drainage que l'on creusait pour gagner de nouvelles terres sur les marais et forêts. Ils se plaignaient de la dégradation des cultures. Ils ont obtenu le droit de l'éradiquer et de le consommer en période de carême, prétextant de son soi-disant état de «poisson», à cause de sa queue écaillée. A cette exception près, le nombre de zones humides n'était pas arrivé à un état critique, au contraire de notre époque où l'action de l'homme gagne implacablement du terrain ...

Le déclin du castor a pris de l'ampleur au XVIe siècle. Au XVIIe siècle, Louis XIV tente d'en réguler le marché dans sa colonie canadienne, par l'ordonnance du 17 août 1664. En mars 1673, il sort une deuxième ordonnance importante sur le commerce de l'animal. Louis XIV voulait réserver le commerce au marché interne du Canada; Louis XV en confie le commerce à la Compagnie des Indes le 30 mai 1721.

Aujourd'hui, le castor se retrouve même en ville, comme à Liège. Il y est parfois bloqué par les infrastructures du fleuve. L'homme impacte aussi le biotope du castor avec la création de nouveaux parcs immobiliers dans des zones humides.

## Le Castor en Belgique

Le dernier castor aurait disparu de Belgique entre 1848 et 1850. Le premier à revenir arrive vers 1990, soit après 140 ans d'absence. C'est dans la rivière Roer qu'il réapparaît, entre Kalterherberg et Sourbrodt au Grün Klöster. Un retour naturel donc, via l'Allemagne, des populations de *Canadensis*. L'introduction de 140 castors "Fiber" en Belgique s'est déroulée de 1998 à 2000. A ce jour, on évalue entre 600 et 650 les sites en Wallonie et entre 120 et 130 en Flandre soit une estimation proche de 2000 castors en Wallonie et de 400 en Flandre. Une croissance d'un facteur 14 en un peu moins de 20 ans !

Le castor adulte n'a pas de prédateur en Belgique, mais la maladie, le braconnage et les accidents de circulation ponctionnent sérieusement la population. Le castorin, quant à lui, peut être victime de prédateurs. On nous rapporte de nombreuses observations du renard à l'affût près d'une hutte. Mieux, on a filmé un renard entrant par une ouverture sur le côté d'une hutte. Réussies ou pas, il y a eu des tentatives.

Le castor est protégé par la Convention de Berne et par la législation de nos différents gouvernements régionaux. Toutefois, la législation a été modifiée en janvier 2017 au grand dam de plusieurs organisations et de Natagora. La presse a été assez explicite

Il coupe des branchages pour construire et entretenir sa hutte, ses barrages et se nourrir du feuillage, des jeunes pousses et des écorces. © Fernand Wilkin



Le gîte est soit un terrier (chambre dans le sol) dans les rivières à berges suffisantes, une hutte-terrier (un mixte sol/ hors sol) ou une hutte comme c'est le cas ici (habitat hors-sol, sauf les accès).



En hiver, un peu moins d'un kg. d'écorce lui suffit © Fernand Wilkin

### VOUS AVEZ DIT "COHABITATION" ?

La Convention de Berne et la législation prévoient une protection totale du castor pour son intégrité, son habitat, ses constructions, mais aussi la possibilité de procéder à des dérogations pour des situations particulières de sécurité ou économique.

Il y a trois étapes à respecter :

- 1 - appliquer des moyens de protection ou de régulation
- 2 - faire le transfert des castors, vers une autre zone
- 3 - procéder à l'éradication de la famille

Les deux dernières solutions sont de l'ordre du court ou moyen terme et deviennent rapidement obsolètes à cause de l'arrivée de successeurs. En effet, les subadultes sont à la recherche de territoires où s'installer et lors d'une éradication ou d'un déplacement, le marquage au castoréum n'étant plus assuré, indique à d'autres individus que la voie est libre et que les anciennes installations sont disponibles. Il

reviennent sur un ancien habitat pour exploiter les anciennes installations, voire reconstruire ce qui a été détruit. C'est un fait courant pour les barrages et plus sporadique pour les huttes.

Dans la toute grande majorité des cas, la première solution est suffisante, moyennant une intervention souvent mineure. Pour ce qui est de la gêne provoquée par la présence et l'installation du castor, il s'agit souvent d'une tempête dans un verre d'eau. Certains cas demandent un investissement en temps et financier. Des personnes acceptent de prendre en charge ces aménagements, d'autres refusent ou acceptent mais ne le font pas. Nous rencontrons aussi des cas de protections mal appliquées, souvent après une information verbale ou la lecture de la brochure "SPW" sur la cohabitation.

Sans jeu de mots, l'éradication doit rester la "dernière cartouche". Or, elle est trop souvent évoquée dans les demandes de dérogation, alors que dans 99% des cas,

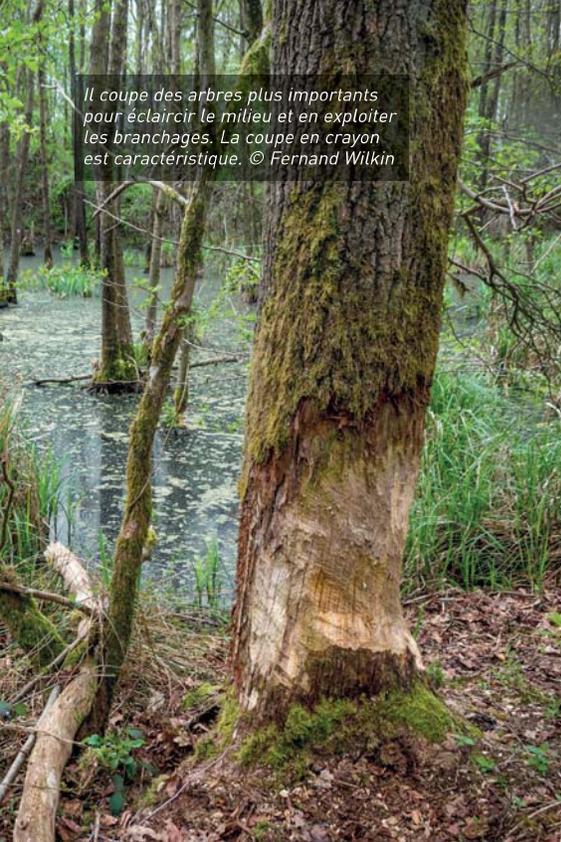
Le travail de différentes personnes contribue à apporter des solutions sur le terrain par une assistance aux riverains, de courte ou de plus longue durée. Natagora, avec son tout jeune "GT Mammifères", possède une cellule "Castor" qui va coordonner les actions de tous les intervenants, dès les prochains mois.

Ce travail préventif auprès des riverains évite de nombreuses interventions coûteuses. Soit une solution est apportée en direct, soit une évaluation permet de donner un suivi adéquat.

Pour cette nouvelle cellule "Castor", de nouveaux bénévoles ou correspondants locaux sont les bienvenus pour Bruxelles, la Wallonie et la région germanophone.

### Personne de contact :

Anne-Laure Geboes  
Coordinatrice de la cellule  
annelauregeboes03@yahoo.fr  
0498 / 67 35 04



Il coupe des arbres plus importants pour éclaircir le milieu et en exploiter les branchages. La coupe en crayon est caractéristique. © Fernand Wilkin



Il construit des barrages afin d'obtenir un niveau d'eau minimum de 50 à 60 cm. Suivant la topographie des lieux, certains de ceux-ci sont assez étroits et plutôt élevés. © Fernand Wilkin

## Des castors dans l'Entre-Sambre-et-Meuse

**Il est notoire que la réintroduction du castor s'est opérée entre 1998 et 2000 en Belgique. Le retour dans l'Entre-Sambre-et-Meuse s'est déroulé dans le sud via deux rivières: l'Hermeton et le Viroin. Leurs affluents se garnissent progressivement.**

Le Viroin résulte de la confluence de l'Eau Blanche et de l'Eau Noire. Pour l'Eau Blanche, au lac de Virelles où le castor est présent de longue date, a été construite la seconde passerelle à castors de Belgique. Il s'agit d'une pratique d'origine suisse, qui leur permet de franchir des obstacles sur un cours d'eau pour éviter un blocage de passage, ou permettre un contournement par la traversée d'une voirie. La première passerelle a été placée en 2014 à Waremmes sous le pont de la Chaussée Romaine, ce qui a permis leur passage en Haut-Geer sans plus occasionner aucun accident de circulation sur une voie rapide.

L'introduction par le Nord semble avoir

échoué. La première observation a eu lieu sur la Biesmerée, ensuite sur la Sambre et quelques affluents, comme l'Orneau. Le petit nombre réintroduit n'aurait pas survécu à cette aventure. Un apport dans la Sambre via la Meuse est malaisé à cause des infrastructures existantes.

Revenons dans le sud ESM. La population de castors évolue bien, malgré quelques vicissitudes, voire des actes délictueux à leur encontre, souvent par ignorance du comportement de l'animal et des moyens de régulation ou de protection. Les habitudes du castor, qui sont positives pour la biodiversité, peuvent devenir négatives lorsque celui-ci va "chez" l'homme ou l'inverse. L'homme occupe de plus en plus les zones humides. Supprimer ces zones, c'est scier la branche sur laquelle nous sommes assis.

Le scoop actuel, c'est incontestablement la constitution d'un couple sur l'Eau Noire, entre les grottes de Neptune et Couvin, après l'échec antérieur de deux prospecteurs. Malheureusement la traversée de Couvin est impossible. Un castor au Ry de Rome (en amont) n'est donc pas pour demain.

Des couples se sont installés dans des zones naturelles. Nous en avons suivi sur Villers-en-Fagne et Sart-en-Fagne. Sur l'un des sites, nous avons repéré deux huttes et des barrages, que nous observons depuis quelques années. Sur le second, l'occupation est plus récente et a créé un problème tout près d'une route locale. Pour le solutionner, les arbres ont été débités et le cours d'eau élargi et dégagé : une excellente réalisation du gestionnaire de ce ruisseau. Le gîte et son barrage de base ont été reconstitués en aval par les castors, sans problème aucun. A Matagne, nous avons retrouvé également un ancien site avec une structure inchangée ... excepté la hutte qui a pris de l'ampleur et la ripisylve qui est plus dégagée. Sur la Brouffe à Mariembourg, il s'agit d'un site simple: un barrage et un gîte de base, également sans incidence pour les riverains. Entre Dailly et Boussu-en-Fagne, un site dans une zone Natura 2000 demande quelques petites interventions. Celles-ci sont en cours.

Pour nous, la seule déception est de constater la disparition totale d'un site très actif dans la zone naturelle de Romedenne. Mais le castor reviendra! Le constat d'un retour est à prévoir à court ou moyen terme.

Pour terminer, un monitoring des cours d'eau du sud de l'ESM, avec un relevé des sites, serait une bonne chose pour la Cellule 'Castor' du "GT Mammifères" de Natagora. Celle-ci se met en place et sera probablement opérationnelle dans le second semestre 2017.

1. Lire également l'article paru dans le Clin d'œil n° 8.



Entre Dailly et Boussu-en-Fagne, un site dans une zone Natura 2000 cause quelques soucis aux agriculteurs voisins et demande des petites interventions. Celles-ci sont en cours. © Fernand Wilkin

**Jean-Pierre Facon** : consultant indépendant et médiateur bénévole entre les autorités et les propriétaires de terrains où se sont installés les castors. Son objectif premier est de faire cohabiter l'homme avec le castor.